



11^e



PROPRETÉ (SFP)
ÎLE-DE-FRANCE

CONGRÈS

SFP 23/04/26

PROPRETÉ ÎLE-DE-FRANCE

GUIDE DU CONGRESSISTE

SFP.CFDT.FR

SYNDICAT CFDT FRANCILIEN DE LA PROPRETÉ

7/9 RUE EURYALE DEHAYNIN 75019 PARIS

TÉL 01 42 03 88 17 | contact@sfp-cfdt.fr

SOMMAIRE



CONVOCATION

P. 3



RÈGLEMENT INTERIEUR DU CONGRÈS

P. 4



RAPPORT D'ACTIVITÉ

P. 7



MODIFICATIONS STATUTAIRES

P. 23



PROJET DE RÉOLUTION

P. 25



FICHE DE CANDIDATURE AU BUREAU SYNDICAL

P. 33



MODALITÉS DE VOTE

P. 35



A Paris, le 29 janvier 2025



Objet : Lancement du 11e Congrès Cfdt SFP

Chère camarade, cher camarade,

Nous avons le plaisir de t'inviter à participer à notre 11e congrès, qui se tiendra le **jeudi 23 avril 2026**, de 08h30 à 17h00, à la **salle Henaff- Bourse du Travail (annexe), située au 29 boulevard du Temple, 75011 Paris**.

Ce congrès est un moment essentiel de la vie de notre organisation. Il nous permettra de faire le bilan de notre activité, de mesurer le chemin parcouru et surtout de préparer collectivement l'avenir.

C'est un temps fort de démocratie syndicale, d'échanges et de décisions, qui doit renforcer notre cohésion et notre capacité à défendre les travailleurs et les travailleuses du secteur de la propreté.

La journée sera consacrée à l'ouverture officielle du congrès, au bilan d'activité 2025, au bilan des cotisations, marqué par le *franchissement symbolique des soixante-dix mille cotisations*, ainsi qu'aux discussions et votes sur les modifications statutaires et sur la composition du Bureau Syndical. Un point complet sera également présenté sur le projet de résolution générale, suivi d'un temps d'échanges ouvert aux sections.

Au-delà des travaux statutaires, ce congrès sera un moment de retrouvailles, de partage et de convivialité entre militantes et militants. Pour une organisation optimale, l'inscription individuelle de chacune et chacun est indispensable.

Je compte sur toi pour contribuer pleinement à la préparation et à la réussite de notre prochain congrès.

Amitiés syndicales,

M'hamed Buhallut

Secrétaire Général



REGLEMENT INTERIEUR

RÈGLEMENT INTERIEUR - CONGRÈS SFP DU 23 AVRIL 2026

Article 1 - Rôle du congrès :

Le congrès du syndicat est l'assemblée générale des sections syndicales. Il entend et se prononce sur le rapport d'activité.

Il détermine l'orientation générale du syndicat, il peut modifier les statuts du syndicat, il met en place le Bureau syndical, lequel élit la commission exécutive dont le secrétaire général, son adjoint, le trésorier et son adjoint.

Article 2 - Date du congrès :

Le congrès statutaire se déroulera le 23 avril 2026 à partir de 8H30.

Le lieu sera : Salle HENAFF 29-31, boulevard du temple 75011 PARIS.

Article 3 - Ordre du jour :

L'ordre du jour du Congrès est voté par le Bureau Syndical conformément au règlement intérieur du syndicat (peut être modifiable). L'ordre du jour sera le suivant :

- **08h30 - 09h45 : Ouverture de séance**
 - Accueil des participants & invités | Retrait des mandats
 - Ouverture officielle du Congrès
 - Constitution de la Commission des Mandats
- **09h45 - 11h00 : Bilan d'activité 2025**
 - Présentation du bilan par M'hamed Buhallut, secrétaire général
 - Intervention des sections
 - Rapport de la commission des mandats
 - Vote du bilan
- **11h00 - 11h15 : Pause**
- **11h15 - 11h45 : Modifications statutaires**
- **11h45 - 12h00 : Vote Commissaire aux comptes**
- **12h00 - 12h30 : Intervention fédérale**
- **12h30 - 14h00 : Pause déjeuner**
- **14h00 - 15h00: Présentation du projet de résolution générale**
 - Présentation du projet par M'hamed Buhallut, secrétaire général
 - Intervention des sections
 - Vote du projet
- **15h00 - 16h00 : Élections du Bureau Syndical**
 - Présentation des candidats
 - Vote (pause)
- **15h00 - 16h00 : Élections du Bureau Syndical**
 - Présentation des candidats
 - Vote pendant la pause

Réunion du nouveau Bureau Syndical : Présentation de la nouvelle CE & Clôture



Article 4 - Représentation :

La représentation au congrès se fera sur les bases suivantes :

Chaque section est représentée au Congrès du Syndicat, de la façon suivante :

- de 50 à 300 cotisations : 1 représentant
- de 301 à 1 000 cotisations : 2 représentants
- de 1 001 à 2 000 cotisations : 3 représentants
- plus de 2 000 cotisations : 4 représentants

Un mandat pour 10 cotisations acquittées sur l'exercice 2025.

Les membres sortants et les candidats au du Bureau Syndical sont invités de droit au congrès. Une commission des mandats composée de cinq personnes, dont le trésorier, sera mise en place lors du congrès.

Article 5 - Liste des délégués :

La liste des sections syndicales qui participent au congrès est fixée 2 mois avant la date du Congrès.

Un recourt est possible, il devra être formulé par écrit et sera examiné lors de la dernière réunion du bureau syndical précédent le Congrès.

Article 6 - Candidature au Bureau Syndical :

Le Bureau Syndical est composé au maximum de 29 Membres. Chaque section syndicale devra faire parvenir au plus tard le 11 mars 2025, leur(es) candidat(es) au syndicat.

Article 7 - Texte du congrès :

L'ensemble des textes devra être adressé aux sections syndicales au plus tard quinze jours avant le Congrès. Ils seront remis à tout adhérent isolé qui en fera la demande.

Article 8 - Mode d'élections :

Les votes sur les textes se font par section syndicale, par mandats et par appel.

L'élection du Bureau Syndical se fait par vote physique, par section syndicale et par mandat. Pour être élu chaque candidat doit obtenir au moins 50% des mandats retirés et être dans les 29 premiers.

Article 9 - Retrait des mandats :

Les mandats seront retirés à l'ouverture du Congrès auprès de l'accueil par le porteur désigné par section syndicale. La commission d e s m a n d a t s annoncera le nombre de mandats total et le nombre de mandats retirés avant le début des opérations de vote.

RAPPORT

2021-2025



PROPRETÉ (SFP)
ÎLE-DE-FRANCE



C Cfdt: **ONGRÈS**

SFP • Jeudi 23 avril 2026

PROPRETÉ ÎLE-DE-FRANCE
Bourse du Travail de Paris



CCfdt:**ONGRÈS**

SFP • Jeudi 23 avril 2026

PROPRETÉ ÎLE-DE-FRANCE

Bourse du Travail de Paris

**à toutes
et à tous !**

LA CFDT SFP, COLONNE VERTÉBRALE DE LA BRANCHE PROPRETÉ !

Un syndicat réformiste, proche des salarié-es
et présent sur tous les collèges.

Une organisation structurée pour agir vite : commission
exécutive, bureau syndical, conseil, congrès, commissions
opérationnelles.

Des résultats qui comptent : adhésions en hausse,
représentativité confirmée, conflits résolus.



SOMMAIRE



Cfdt: CONGRÈS

SFDeudi 23 avril 2026

Bourse du Travail de Paris

1

INTRODUCTION

2

GOUVERNANCE ET FONCTIONNEMENT

3

COMMISSIONS DE TRAVAIL

4

DÉVELOPPEMENT, ADHÉSIONS
ET REPRÉSENTATIVITÉ

5

REPRÉSENTATIVITÉ 2021-2024

6

FORMATION SYNDICALE

7

ACCOMPAGNEMENT DES SECTIONS

INTRODUCTION



Le secteur de la propreté connaît depuis plusieurs années une crise sociale et économique profonde. Cette situation résulte principalement de la pression constante exercée par les donneurs d'ordre et de la généralisation du moins-disant social, qui tire les prix vers le bas et fragilise durablement les conditions de travail des salarié-es.

L'État, premier client des entreprises de propreté à travers les marchés publics, porte une **responsabilité majeure** dans cette dérive. En privilégiant des critères économiques au détriment des critères sociaux, la commande publique alimente une concurrence exacerbée entre entreprises, les poussant à proposer des offres toujours plus basses pour remporter les marchés.

Les conséquences pour les salarié-es sont lourdes :

salaires proches des minima conventionnels, temps partiels imposés ou subis, intensification des cadences, invisibilisation des métiers, dégradation des conditions de travail, augmentation des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Face à cette situation, la CFDT SFP agit aux côtés des salarié-es pour construire un dialogue social exigeant et responsable, obtenir des avancées durables : revalorisation salariale, limitation du temps partiel subi, amélioration des conditions de travail, lutte contre les offres anormalement basses, accès à la formation, prévention santé et sécurisation des droits lors des transferts de marchés.



8 mars 2022
Rassemblement des Essentielles
devant le Panthéon

POINTS CLÉS

Moins-disant social : impact direct sur salaires et conditions de travail.

Responsabilité de la commande publique : nécessité de critères sociaux forts.

Réponse CFDT SFP : revendications, négociations et accompagnement quotidien.



GOUVERNANCE ET FONCTIONNEMENT

LES INSTANCES

LA COMMISSION EXÉCUTIVE (CE)

- **Rôle** : moteur opérationnel, mise en œuvre des décisions du Bureau Syndical, coordination des actions.
- **Fonctionnement** : réunions mensuelles (≈ 10 /an) et extraordinaires en cas d'urgence.
- **Organisation** : élargissement progressif, binômes sur les dossiers stratégiques, parrainage, mutualisation des outils.
- **Livrables** : plans d'action trimestriels, comptes rendus, tableaux de suivi des priorités.



LE BUREAU SYNDICAL (BS)

- **Rôle** : direction stratégique, orientations politiques, arbitrage des priorités et des moyens.
- **Fonctionnement** : réunions bimensuelles (≈ 5 /an) et extraordinaires si nécessaire.
- **Ouverture** : accueil de militant·es avec voix consultative, montée en compétences, transmission des savoirs.
- **Livrables** : feuilles de route semestrielles, décisions d'implantation, orientations de négociation, suivi RH et finances.



LE CONSEIL SYNDICAL

Assemblée générale des sections, le Conseil Syndical est un temps fort de mobilisation et de cohésion. C'est aussi un lieu de partage d'informations, de remontée du terrain, de coordination territoriale. Il facilite la programmation des campagnes.

Le Conseil se réunit au minimum une fois par an.

LE CONGRÈS (TOUS LES 4 ANS)

Le congrès permet de dresser le bilan du mandat, de fixer les orientations stratégiques, les évolutions statutaires. Le congrès procède aussi à l'élection de l'équipe dirigeante.

Il constituera le cadre politique et organisationnel pour le mandat à venir.



Le congrès du SFP en 2021

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

- **Traçabilité** : comptes rendus systématiques, respect du calendrier statutaire, diffusion interne des décisions.
- **Réactivité** : déclenchement rapide de réunions extraordinaires en cas de crise.
- **Transmission** : élargissement des équipes, binômes, mentorat et partage d'outils.
- **Proximité** : articulation permanente entre instances, commissions et permanences.



COMMISSIONS DE TRAVAIL-CŒUR OPÉRATIONNEL

COMMISSION DES PERMANENCES ET DES ACCUEILS

Composition : 20 militant·es-présence dans 6 départements d'Île-de-France - permanences 6j /7.

ACCUEIL HEBDOMADAIRE MOYEN						
Paris (jeudi)	La Défense	Roissy	Montreuil	Lognes	Rungis	Orly : permanence téléphonique
36	10	12	12	10	10	

Missions : accueil, écoute, information, accompagnement des droits, orientation vers juridique/conflits.

POINT DE VIGILANCE

ABSENCE DE LOCAUX SUR CERTAINS SITES (DISNEY, ORLY):
PRIORITÉ DU PROCHAIN MANDAT.

COMMISSION JURIDIQUE

Composition : 10 militant·es dont 5 défenseurs prud'homaux CFDT.

Fonctionnement : réunions mensuelles, coordination étroite avec sections et commission des conflits.

ACTIVITÉ		
≈ 75 dossiers prud'homaux/an en interne	3 cabinets partenaires pour dossiers complexes	55 dossiers CNAS sur le mandat

Missions : accompagnement juridique, défense devant les juridictions, sécurisation des actions syndicales.

COMMISSION DES CONFLITS

- **Rôle** : intervenir en crise pour préserver emploi, droits et dialogue social (diagnostic, médiation, accords).
- **Principes** : présence sur site, médiation privilégiée, sécurisation juridique, traçabilité des engagements.

CONFLITS EMBLÉMATIQUES

Hôpital Bichat (2025) : maintien des mandats et des acquis sociaux.

SN PERFECT (2025) : sortie de crise et sécurisation des droits.

Sciences Po (2025) : obtention d'un 13e mois progressif.

Université Paris-Dauphine (2024) : annulation de 10 licenciements.

Mairie d'Aulnay-sous-Bois (2024) : protocole garantissant le maintien des contrats et droits.

TotalEnergies (2025) : maintien du 13e mois contractuel, et garantie sur une prime regroupant les anciennes.



Conflit à l'université de Paris Dauphine en 2024.
VICTOIRE TOTALE !

ZOOM SUR 2025

VICTOIRE À SCIENCES PO !

Un accord a été trouvé le 11 mars 2025 entre le Syndicat francilien de la propreté (SFP) CFDT et la direction d'Atalian, l'entreprise de nettoyage prestataire de Sciences Po.

L'accord prévoit : un 13e mois et la création d'une commission pour étudier la charge de travail et les qualifications des employés.



Action le 6 mars 2025
devant Sciences PO

MOBILISATION À BICHAT

Dès le 1er juillet 2025, plus de 80 salariés de la société Arc en Ciel, transférés vers Elior Santé à l'hôpital Bichat (AP HP), ont entamé une grève, à l'appel du syndicat francilien de la propreté et avec l'appui de la CFDT AP-HP. Après deux jours de grève, ils ont obtenu gain de cause : maintien des droits existants après transfert (conditions de travail, représentation syndicale, acquis sociaux), et refus des mutations imposées unilatéralement.

TOTALENERGIES

Mobilisation des salariés de Samsic, prestataire de nettoyage de TotalEnergies, dans une mobilisation initiée avant leur transfert vers Onet, le 1er octobre 2025. Le mouvement a connu un taux de participation de 70%.

Les salariés demandaient le maintien des avantages acquis et des engagements écrits de la part de Onet, en particulier quant à leur reprise dans le futur site de TotalEnergies, la tour « The Link » appelée à regrouper l'ensemble des sites actuels.



Devant Bichat



Devant le siège TotalEnergies

4

DÉVELOPPEMENT, ADHÉSIONS ET REPRÉSENTATIVITÉ

AU 31 DÉCEMBRE 2025 :

6 565 ADHÉRENT·ES, réparti·es dans **303 SECTIONS**
(3 447 FEMMES, 3 118 HOMMES).

COTISATIONS NETTES ENCAISSÉES EN 2025 :

72 314 — PROGRESSION RÉGULIÈRE SUR 2021-2024.

RÉPARTITION DES ADHÉRENT·ES 2025



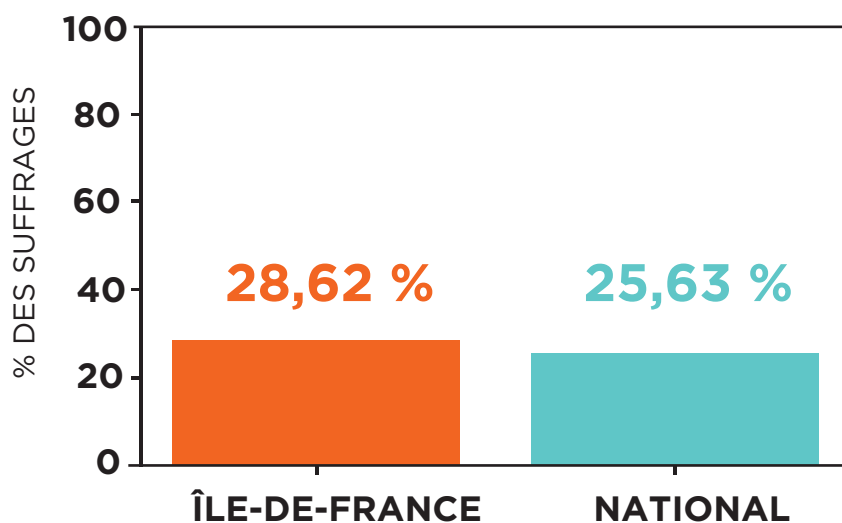
INDICATEURS CLÉS 2025		
Adhérent·es	Sections	Cotisations nettes
6 565	303	72 314



REPRÉSENTATIVITÉ 2021-2024 : RÉSULTAT SCFDTSFP

ÎLE-DE-FRANCE : 28,62 % DES SUFFRAGES (16 175 VOIX) - 2^e ORGANISATION RÉGIONALE.
NATIONAL : 25,63 % DES SUFFRAGES (24 576 VOIX) - PREMIER SYNDICAT RÉFORMISTE
DE LA BRANCHE.

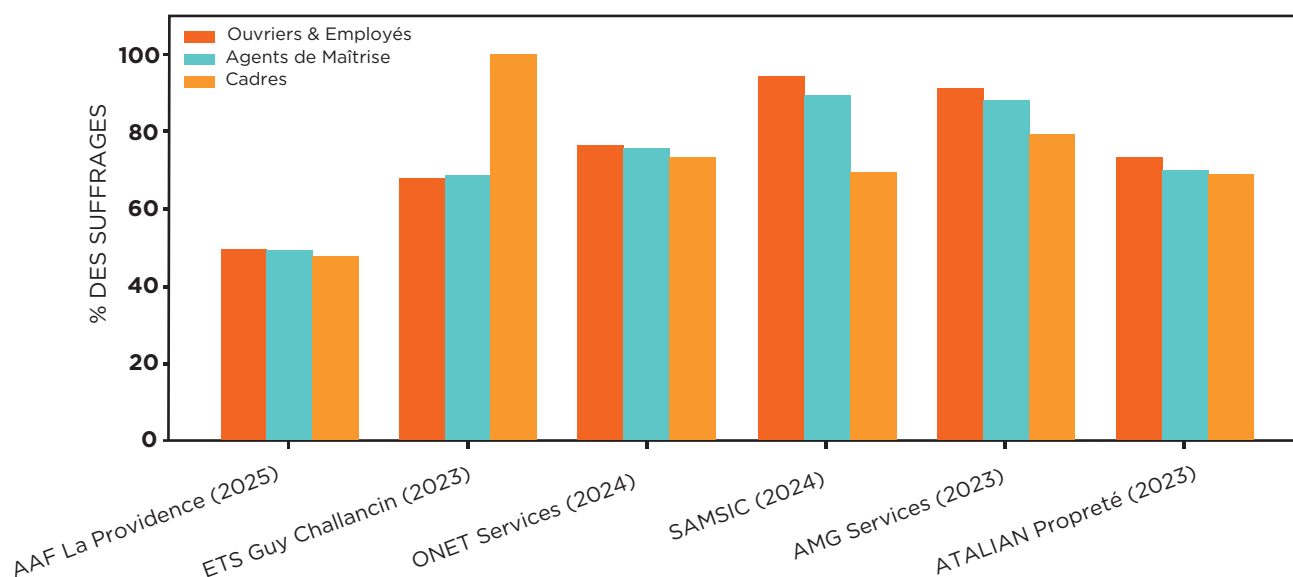
REPRÉSENTATIVITÉ CFTD 2021-2024



ENTREPRISE	OUVRIERS & EMPLOYÉS	AGENTS DE MAÎTRISE	CADRES	GLOBAL
AAF LA PROVIDENCE (2025)	53,46 %	49.5 %	47.8 %	49.5 %
ETS GUY CHALLANCIN (2023)	68.1 %	68.5 %	100.0 %	68.5 %
ONET SERVICES (2024)	76.6 %	75.8 %	73.3 %	≈ 75 %
SAMSIC (2024)	94.3 %	89.4 %	69.3 %	≈ 84 %
AMG SERVICES (2023)	91.3 %	88.2 %	79.2 %	≈ 86 %
ATALIAN PROPRETÉ (2023)	73.3 %	70.0 %	69.0 %	≈ 71 %



REPRÉSENTATIVITÉ CFDT PAR COLLÈGE ET PAR ENTREPRISE (ÎLE-DE-FRANCE)



CE QUE RÉVÈLENT CES CHIFFRES

- Majorité absolue de la CFDT dans des entreprises clés du secteur propreté.
- Présence équilibrée sur les trois collèges : représentativité auprès de toutes les catégories.
- Progression constante dans les grands groupes : CFDT SFP, premier syndicat francilien.



FORMATION SYNDICALE : UN AXE STRATÉGIQUE

Offre complémentaire : Fédération des Services & CFDT Île-de-France (IREFE)
+ modules SFP spécifiques.

Sessions SFP : 1 à 2 par an, ≈25 militant·es par session, format sur 3 jours.

Thématiques : rôle des institutions (CSE, CSSCT), lecture des bilans, analyse du bulletin de paie, compléments de rémunération en ITT.

Objectif : professionnaliser l'engagement, renforcer l'autonomie et l'efficacité des équipes.



ACCOMPAGNEMENT DESSECTIONS : UNE ORGANISATION AU SERVICE DES MILITANTS

Le SFP s'est organisé pour que chaque section syndicale soit suivie par un référent dédié, véritable point d'appui syndical.

Ce référent accompagne la section (élections, négociations, conflits), répond à toutes les sollicitations, assure la transmission des informations et favorise la montée en compétence des équipes locales (conseils, formations).

Dispositif d'efficacité : répartition claire par zones et grands groupes ; suivi régulier (permanences, réunions, outils numériques) ; coordination renforcée avec la CE.

PROXIMITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Référent·es identifiés pour chaque section : un contact unique, un accompagnement personnalisé.
- Réponse rapide aux sollicitations : assistance juridique, appui négociation, médiation.
- Montée en compétences : ateliers, formations ciblées, partage d'outils.

11^e

C^{Cfdt:}ONGRÈS

SFP • Jeudi 23 avril 2026

PROPRETÉ ÎLE-DE-FRANCE

Bourse du Travail de Paris



La CFDT décerne la palme d'or des plus mauvais scénarios de politique sociale dans la branche propreté pour ses mauvais films :

- Chérie, j'ai rétréci le pouvoir d'achat
- La grande bouffe des dirigeants
- CFDT 2022 : le MEDEF ne répond plus

Cfdt:

PROPRETÉ (SFP)
ÎLE-DE-FRANCE

Syndicat CFDT Francilien de la Propreté

7/9 rue Euryale Dehaynin 75019 PARIS | Tél 01 42 03 88 17

✉ contact@sfp-cfdt.fr | m.buhallut@sfp-cfdt.com

Appui à la conception du document : Judith Boumendil / Marina Pen / CFDT Île-de-France



MODIFICATIONS STATUTAIRES



CONGRÈS

23 avril 2026



Texte à modifier	Proposition de modifications	Observations
<u>Article 1 - Dénomination</u>		
« Syndicat CFDT Francilien de Propreté (SFP-CFDT) »	« Syndicat CFDT Francilien de Propreté (CFDT-SFP) »	Mise à jour de la dénomination pour harmonisation et visibilité.
<u>Article 10 - Bureau syndical</u>		
« Le Bureau syndical comprend au maximum 19 membres. »	« Le Bureau syndical comprend au maximum 29 membres. »	Adapter la composition du Bureau à la taille actuelle du syndicat.
<u>Article 11 - Commission exécutive</u>		
« Le Bureau syndical élit en son sein une Commission exécutive composée de 6 membres, dont un secrétaire et un trésorier. »	« Le Bureau syndical élit en son sein une Commission exécutive composée au maximum de 6 membres, dont un secrétaire et un trésorier. »	Adapter la composition de la Commission exécutive à la taille actuelle du syndicat.



PROPRETÉ (SFP)
ÎLE-DE-FRANCE

Projet de Résolution Générale

2026/
2030



C Cfdt: **ONGRÈS**

SFP • Jeudi 23 avril 2026

PROPRETÉ ÎLE-DE-FRANCE
Bourse du Travail de Paris



Cfdt: CONGRÈS

SFP • Jeudi 23 avril 2026

PROPRETÉ ÎLE-DE-FRANCE

Bourse du Travail de Paris

INTRO- DUCTION

Réuni en Congrès, le Syndicat CFDT SFP réaffirme avec force son engagement à défendre les droits, la santé et la dignité des salariés de la propreté.

Dans un secteur marqué par la pénibilité, la précarité, les horaires éclatés et une concurrence par les prix destructrice, notre organisation syndicale a un rôle central à jouer.

Pour la période 2026-2030, la CFDT SFP se fixe une ambition claire, mobilisatrice et responsable :

- Devenir le 1er syndicat représentatif de la propreté en Île-de-France
- Atteindre 80 000 cotisations d'ici 2030.

Cette résolution constitue le mandat politique donné aux instances, aux militants et aux élus du syndicat CFDT SFP pour les quatre prochaines années.

SOMMAIRE



Cifdt **ONGRÈS**

SFP • Jeudi 23 avril 2026

PROPRETÉ ÎLE-DE-FRANCE
Bourse du Travail de Paris

1

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

2

HORAIRES ET ORGANISATION DU TRAVAIL

3

LUTTE CONTRE LA CASSE DES PRIX

4

RESPECT DES DROITS LORS DES TRANSFERTS

5

SALAIRE DÉCENT ET CONQUÊTE
DE NOUVEAUX DROITS

6

DÉVELOPPEMENT SYNDICAL

7

FORMATION SYNDICALE

NOS PRIORITÉS

SYNDICALES

1. SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La santé des salariés n'est pas négociable. La CFDT SFP fait de la prévention des risques professionnels, de la lutte contre les accidents du travail et de la reconnaissance de la pénibilité des priorités absolues.

Nous exigeons des moyens adaptés, des équipements de protection efficaces et le respect des obligations légales par les employeurs.

2. HORAIRES ET ORGANISATION DU TRAVAIL

Les horaires éclatés et instables détruisent la santé et la vie personnelle des salariés.

La CFDT SFP revendique la réduction des horaires coupés, des plannings stables, anticipés et respectueux de l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

3. LUTTE CONTRE LA CASSE DES PRIX

La concurrence par les prix tire les conditions de travail vers le bas et met en danger la santé des salariés.

La CFDT SFP combat les marchés irresponsables et exige l'intégration de clauses sociales, des moyens humains suffisants et le respect du travail réel dans les appels d'offres.

4. RESPECT DES DROITS LORS DES TRANSFERTS

Les changements de prestataires ne doivent plus être synonymes de pertes de droits.

La CFDT SFP défend le maintien des salaires, de l'ancienneté, des primes et des acquis sociaux lors de chaque transfert de marché.

5. SALAIRE DÉCENT ET CONQUÊTE DE NOUVEAUX DROITS

La reconnaissance du travail des salariés de la propreté passe par un salaire décent et des droits renforcés. Aucun salarié ne doit vivre dans la précarité alors qu'il exerce un métier essentiel.

Pour la période 2026-2030, la CFDT SFP fait du progrès salarial une priorité : revalorisation des minima de branche, reconnaissance de l'ancienneté, prise en compte de la pénibilité et amélioration des avantages existants.

Le syndicat portera également des revendications pour gagner de nouveaux droits : sécurisation des parcours professionnels, amélioration des garanties collectives et protection renforcée des salariés face aux pratiques abusives.



6.DÉVELOPPEMENT SYNDICAL

Le développement syndical est au cœur de cette résolution.

La CFDT SFP renforcera sa proximité avec les salariés par le développement des permanences, la présence sur les lieux de travail et l'accompagnement des adhérents.

Une attention particulière sera portée à l'engagement des femmes, des jeunes et des cadres, afin de construire un syndicalisme représentatif de l'ensemble du secteur.

OBJECTIFS 2026-2030

- Atteindre 80 000 cotisations
- Devenir le 1er syndicat de la propreté en Île-de-France
- Renforcer durablement la proximité avec les salariés

ENGAGEMENTS

La CFDT SFP s'engage à défendre la santé, la dignité et les droits des salariés de la propreté, à lutter contre la précarité et à préparer l'avenir du secteur par la conquête de nouveaux droits.

Cette résolution est un engagement collectif, un cap politique et un appel à la mobilisation de l'ensemble des militants.

7.FORMATION SYNDICALE

La formation syndicale est indispensable pour renforcer les compétences des militants, sécuriser la défense des salariés et assurer la continuité et le développement du CFDT SFP.

- Organiser des sessions régulières de formation (juridique, négociation, santé au travail).
- Prévoir un plan de formation pour les nouveaux élus et responsables de section.
- Mobiliser les ressources fédérales et régionales pour des formations adaptées au secteur de la propreté.



Cfdt: CONGRÈS

SFP • Jeudi 23 avril 2026

**PROPRETÉ ÎLE-DE-FRANCE
Bourse du Travail de Paris**



**Syndicat CFDT Francilien de la Propreté
7/9 rue Euryale Dehaynin 75019 PARIS | Tél 01 42 03 88 17**

✉ contact@sfp-cfdt.fr | m.buhallut@sfp-cfdt.fr

Appui à la conception du document : Judith Boumendil / Marina Pen / CFDT Île-de-France



CANDIDATURE BUREAU SYNDICAL



11^e

Cfdt: CONGRÈS
SFP 23/04/26
PROPRETÉ ÎLE-DE-FRANCE



PROPRETÉ (SFP)
ÎLE-DE-FRANCE



FICHE DE CANDIDATURE

BUREAU SYNDICAL

Je me porte candidat(e) au Bureau Syndical de la Cfdt SFP

Nom : _____

Prénom : _____

Section / Entreprise : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Date limite de dépôt des candidatures : 16 mars 2026

ENGAGEMENT :

- Présence obligatoire à toutes les réunions sauf absence dûment justifiée.
- Confidentialité totale sur les débats et documents internes.
- Unicité de parole : respect strict des décisions collectives.

Fait à : _____ Le : ____ / ____ / 2026

Signature :



MODALITÉS DE VOTE

LES MODALITÉS DE VOTE



Le nombre de mandats attribué à chaque section est communiqué à l'inscription il figure également au dos des badges "PORTEUR DE MANDAT".

VOTE PAR APPEL NOMINAL



- Adoption de la Commission des Mandats
- Rapport d'activité - Projet de résolution générale

PROCÉDURE

- Les porteurs de mandats seront invités à voter sur appel du Président de séance.
- Le Président de séance appelle chaque section en indiquant le nombre de délégués ou mandats. Les sections répondent en indiquant le nombre de délégués/mandats "pour" et "contre" sont comptés pour le résultat.
- Le comptage est assuré par les assesseurs, qui transmettent ensuite le résultat au Président de séance.
- Les décisions sont adoptées à la majorité des suffrages valablement exprimés (nombre de voix "POUR" comparé aux voix "CONTRE").

VOTE A L'URNE



- Élection du Bureau Syndical

PROCÉDURE

- Les porteurs de mandats se rendent au bureau de vote, inscrivent le nombre de mandats de leur section au dos du bulletin, pour le déposer dans l'urne.
- Seuls les porteurs de mandats ont accès au bureau de vote.



11e

Cfdt:

PROPRETÉ (SFP)
ILE-DE-FRANCE

C Cfdt: NGRÈS

SFP 23/04/2026

PROPRETÉ ILE-DE-FRANCE

SFP.CFDT.FR

SYNDICAT CFDT FRANCILIEN DE LA PROPRETÉ
7/9 RUE EURYALE DEHAYNIN 75019 PARIS
TÉL 01 42 03 88 17 | contact@sfp-cfdt.fr

Conception guide : Sanaa TARGUI / SYNDICAT FRANCILIEN DE LA PROPRETÉ